

COMMUNE DE CONCOULES



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 04 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatre avril à dix sept heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 26 mars 2025, affichée le 26 mars 2025.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Céline JOUIN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Martine PAYAN, excusée, a donné procuration à Jean-Marie MALAVAL

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

09 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 20250404 15

Demande de M. Jean-Louis MANIFACIER – Acquisition de chemin appartenant à la commune à Montredon

Le maire présente au conseil municipal la demande d'acquisition de chemin appartenant à la commune à Montredon formulée par M. Jean-Louis MANIFACIER le 23 septembre dernier :

- Portion de chemin située entre les parcelles C 18 et C 19
- Portion de chemin située au sud des parcelles C 15, C 14 et C 12

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré, décide de poursuivre l'étude de cette demande par le recueil d'informations complémentaires.

Résultat du vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL